

<https://basse-chaine.info/?Selection-precarisation-reforme-mise-au-point-sur-la-situation-des-etudiant-e-s-155>

Sélection, précarisation, réforme : mise au point sur la situation des étudiant.e.s à Angers



- Infos locales -
Date de mise en ligne : dimanche 1er septembre 2019

Copyright © basse-chaine.info - Tous droits réservés

A la rentrée de 2018 la nouvelle s'inscrit dans le journal officiel et fait naître une vague de révolte : la hausse des frais d'inscription pour les étudiant.e.s non-européen.ne.s est une intelligente création de Édouard Philippe ! Point de situation sur la lutte étudiante et la mise en place de la réforme à Angers.

Développée et mise en place par la brillante Frédérique Vidal, dans le cadre de la création bien ironique d'un label « Bienvenue en France », la réforme apparue en novembre 2018 rentre dans le cadre de la sélection à l'entrée des études supérieures. Après l'installation houleuse et défailante de ParcoursSup et la réforme du bac qui avance menaçante sur les futurs bacheliers, l'État n'a qu'une idée en tête la SELECTION !

A Angers la nouvelle a révolté et choqué une grande partie des étudiant.e.s, professeur.e.s et syndicats qui se sont mobilisées pour alerter et contrer cette réforme qui développe la sélection et la précarisation étudiante. L'inégalité d'accès au supérieur en France est une honte.

Petit rappel de ces chiffres qui font froid dans le dos. Avant la réforme, un étudiant.e étranger.ère en licence devait payer 90 euros de CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) plus les frais liés à l'université de 170 euros. Avec cette réforme on rajoutera à cela 2770 euros de frais d'inscription ! Pour un Master, en plus de la CVEC et des frais universitaires de 243 euros on rajoutera les 3770 euros !

Pour les doctorant.e.s, face à la grande critique faite en conférence des président.e.s d'universités, Frédérique Vidal (ministre de l'enseignement) a du revoir certains points. Désormais tous.tes les étudiant.e.s étranger.e.s actuellement en doctorat ne sont pas concerné.e.s par la réforme.

Le 21 avril 2019 le décret de la nouvelle tarification est rendu officiel

Les syndicats se sont immédiatement mobilisés. L'UNEF, SUD, la FSU et la CGT ont dénoncé cette discrimination à l'accès à l'enseignement supérieur. De plus, si on lit attentivement ce décret, il est bien stipulé que cette augmentation n'est qu'un début ! Un essai qui sera certainement étendu à l'ensemble des étudiant.e.s, comme on a pu le voir dans d'autre pays (comme au Royaume-Uni par exemple).

A Angers, le mouvement de grève des enseignant.e.s à été très important bien que très vite étouffé par les hiérarchies supérieures. Au niveau étudiant, très vite des communiqués de presse et des manifestations ont fleuri, convergeant avec [la lutte contre ParcoursSup et les réformes du bac](#).

Le Mardi 11 décembre à 12h30 a eu lieu une des plus mémorables Assemblées Générales (AG) à la faculté de lettres et sciences humaines. Plus de 200 personnes présentes ! À cette AG sera écrite, votée et signée une motion demandant au président de l'université d'Angers, [Christian Roblédo, de s'exprimer officiellement contre la hausse des frais d'inscription](#) et d'acter qu'il ne la mettra pas en place pour la rentrée universitaire de 2019.

Le 4 Avril 2019 plus de 1500 étudiant.e.s, lycéen.n.e.s, profs du primaire et du secondaire, parents d'élèves, syndiqué.e.s et autres sont sortis dans la rue pour faire entendre leurs voix [face aux réformes du gouvernement loi Blanquer](#)

Les slogans fusent, les banderoles se déploient et un cri sourd retentit : « POUR UNE EDUCATION SANS CONCURRENCE, PUBLIQUE, DE QUALITÉ AVEC DES MOYENS ET SANS LICENCIEMENT », « UNIVERSITE GRATUITE POUR TOUS »

Qu'en est-il de cette rentrée de 2019 ?

Aujourd'hui à Angers, grâce à la motion, les étudiant.e.s étranger.e.s ont accès aux études supérieures et n'ont que les frais universitaires et la CVEC à payer. Mais des inquiétudes au sein de l'administration paraissent déjà. La victoire n'a pas été totale, car en contre-partie, les aides financières et [l'accès aux logements](#) pour les plus précaires et les étudiant.e.s étranger.e.s ne font que se dégrader. « Depuis juin les logements du CROUS sont complets ! C'est une situation anormale, c'est la première fois qu'on se retrouve dans cette situation » déclare une assistante sociale de l'université. Il n'y a même plus de places normalement mis en place pour les inscriptions tardives et les urgences de dernière minute.

Le service social de l'université avait déjà tiré la sonnette d'alarme l'année dernière, face à la grande propagande de Christophe Béchu (Maire d'Angers), fier de ses plus de 40000 étudiant.e.s à la rentrée de 2018 et l'ouverture de nouvelles écoles comme l'ISTOM mais sans qu'aucune structure de logement et de restauration ne soit créée. Mais la sélection se fait également, de manière plus discrète et violente, avec la précarisation des étudiant.e.s. Cette année le prix du logement Angers a augmenté de +6% l'année dernière et on peu y rajouter +1,7% cette année. Dès juin, la plupart des logements privés en location étaient déjà pris pour la rentrée. L'inquiétude est forte car après un sondage fait sur les facultés en octobre 2018, le chiffre des étudiant.e.s à la rue était déjà effrayant !

[Certains dormaient au camping](#) du Lac de Maine pour un temps afin de ne pas louper la rentrée. Ils se sont retrouvés dehors à la fermeture de ce dernier sans avoir trouvé d'autres solutions. « Dormir à droite à gauche, ne pas savoir si on trouvera un canapé chez un copain le soir, changer tous les jours et essayer d'être régulier en cours, c'est difficile et je ne pense pas pouvoir tenir comme ça toute l'année » s'exprime un des étudiants touché par cette crise du logement.

Deuxième inquiétude, même si Christian Roblédo a signé contre la hausse des frais d'inscription pour 2019-2020, un événement pourrait faire craindre que cette motion ne soit pas renouvelée pour les années à venir. Deux facteurs sont en jeu : premièrement celui de la lutte qui ne doit pas faiblir ou se reposer sur ses acquis et ensuite la fin du mandat de toute la présidence de l'université d'Angers qui se fera en début d'année 2020. Qui sera le prochain président et qu'elles seront ses initiatives et son positionnement sur la question ?

Nationalement, le nombre [d'universités s'étant opposées](#) à la hausse des frais d'inscription était de 15. Seulement, la réalité est toute autre car elles n'ont pas toutes réellement appliquées ce qu'elles avaient promis...

Révoltée face à ces décrets honteux de l'État, la lutte angevine a su combattre cette sélection effrayante. Pour autant, le mouvement et la motion n'ont obtenu des résultats que pour 1 an et ces acquis risquent de disparaître avec le renouvellement à venir de la présidence.

Qui sera le prochain président de l'université d'Angers ? Qu'en sera-t-il pour les années à venir de l'accès aux études supérieures des étudiant.e.s étranger.e.s puis de l'ensemble des étudiant.e.s ? Des mesures vont-elles vraiment être prises pour combattre la pauvreté étudiante et l'accès aux logements ?

Soutien à tou.te.s les étudiants et étudiantes étranger.e.s ! Le combat ne doit pas s'arrêter !

Post-scriptum :

Voir aussi [l'article sur la contestation de l'année passée](#).